Image not found or type unknown

Endettement bancaire suite arnaque

Par **zguen**, le **04/06/2014** à **12:39**

Bonjour.
En decembre 2010 j ai ete victime d une arnarque sur internet concernant des travelers cheques. J ai ete en garde a vue pour etre entendu par la gendarmerie le procureur a statue en ma faveur estimant que j avais ete dupe bref j ai ete relache et pas inquiete par la justice . Cette erreur m a value un decouvert de plus de 5000 euros sur mon compte courant je n ai jamais eu de nouvelle depuis or mon ancien employeur que j ai quitte en septembre dernier vient de m appeler pour me prevenir qu il a recu un commandemant de retenu sur salaire venant du tribunal pour le compte de cette banque pour un montant de plus de 11000 euros . Ma question est la suivante ai je un recours ? Dois je payer si oui puis je etre exonere des interets de plus de 6000 euros qui pour moi me semble exorbitant? .ai je reellement une porte de sortie. Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés